

Le point de vue du chef économiste de Raiffeisen

Une industrie en mode Sisyphe



Le personnage de Sisyphe, issu de la mythologie grecque, est considéré comme le symbole de l'effort vain et de l'éternelle répétition. Connu pour sa ruse, ce roi de Corinthe, qui avait maintes fois trompé les dieux, fut condamné à rouler un énorme rocher jusqu'au sommet d'une montagne dans les enfers – avant que celui-ci ne redévale la pente au moment d'atteindre le sommet. Pour le secteur industriel suisse aussi, les difficultés semblent sans cesse recommencer. Depuis des années, il est pris au piège d'un ralentissement mondial de la demande et ne parvient pas à s'en libérer, malgré tous ses efforts.

La crise économique trouve son origine dans la pandémie de coronavirus

À l'origine, le ralentissement de l'activité industrielle est dû à des problèmes d'approvisionnement survenus pendant la pandémie. L'ampleur des perturbations subies par les chaînes d'approvisionnement mondiales pendant la pandémie de coronavirus a été sans précédent. Les arrêts de production dans l'industrie, la fermeture de terminaux portuaires en Asie ainsi que les embouteillages devant des ports tels que Los Angeles ou Rotterdam, qui n'ont pas pu fonctionner à plein régime en raison des mesures de quarantaine et des cas de maladie, ont entraîné d'importants retards de livraison à l'échelle mondiale. La fermeture partielle des frontières et la pénurie de personnel logistique – en particulier de chauffeurs routiers – ont encore aggravé la situation. De nombreuses entreprises industrielles ont été confrontées à une pénurie de biens intermédiaires et ont dû interrompre leurs chaînes de production, ce qui a entraîné de nouvelles ruptures d'approvisionnement. À mesure que la situation s'améliorait progressivement, de nombreuses entreprises ont passé des commandes excessives et ont rempli leurs stocks jusqu'à atteindre leurs limites de capacité. On pouvait déjà prévoir à l'époque que cette anticipation des commandes se traduirait ultérieurement par des périodes difficiles.

Les achats anticipés ont eu des conséquences néfastes

Après le fort effet de rattrapage, qui avait été encore amplifié par des impulsions fiscales en partie inutiles et par l'épargne excédentaire élevée enregistrée pendant la pandémie, la demande mondiale de biens s'est nettement refroidie au cours des années suivantes. La production industrielle a

sensiblement ralenti, notamment en Europe et dans certaines régions d'Asie, ce qui a eu des répercussions directes sur les entreprises suisses exportatrices. De nombreuses industries utilisatrices – par exemple la construction mécanique, l'industrie automobile ou le secteur de l'électronique – ont réduit leurs investissements en raison des incertitudes géopolitiques. En conséquence, les commandes ont diminué, les stocks ont été réduits et les nouveaux projets d'investissement ont été reportés. Pour l'industrie suisse, dont le modèle économique repose largement sur les biens d'équipement haut de gamme et les composants spécialisés, cela s'est traduit par un ralentissement sensible des commandes. Certes, de nombreuses entreprises ont pu dans un premier temps tirer parti d'un carnet de commandes record et maintenir leur niveau de production. Mais l'absence de nouvelles commandes les a finalement contraintes à réduire leur production. L'indice Raiffeisen PMI PME, un indicateur avancé de la croissance dans le secteur industriel, est, pour la première fois, passé sous le seuil de croissance en septembre 2022. L'indice PMI de Procure, un autre indice des directeurs d'achat qui reflète davantage le secteur des exportations, a suivi en janvier 2023.

Des revers répétés dus à des événements extérieurs

Outre le ralentissement attendu des commandes, la crise énergétique provoquée par l'invasion russe en Ukraine a constitué un premier coup dur pour le secteur industriel. La Suisse est certes moins gourmande en énergie que certains des pays voisins, mais la flambée des prix a réduit le pouvoir d'achat des consommateurs finaux à l'échelle mondiale, ce qui a pesé sur la demande mondiale de biens et a contribué à freiner les investissements de façon générale. Les entreprises ont reporté leurs projets de modernisation ou d'extension et, partant, affecté la demande de produits industriels suisses. Au cours de l'année 2024, une amélioration de la situation semblait toutefois possible. L'instabilité politique dans les deux principales économies européennes a toutefois empêché la mise en œuvre de réformes structurelles pourtant indispensables. Le moral n'a donc pas été ravivé en Europe.

La guerre tarifaire américaine empêche la reprise

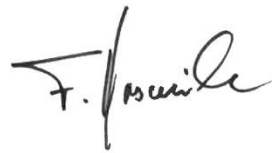
Une nouvelle opportunité de reprise a été anéantie au printemps 2025 par la guerre tarifaire américaine. L'incertitude en matière de politique commerciale a atteint son paroxysme après ce 2 avril 2025 de mauvais augure, où Donald Trump a instauré ses droits de douane réciproques désormais jugés illégaux, et a même menacé, par moments, de précipiter les marchés financiers dans l'abîme. Les nouveaux droits de douane et la menace de restrictions commerciales ont compliqué la planification à long terme et ont freiné les investissements. Cette incertitude s'est également traduite par une appréciation du franc suisse, ce qui a encore affaibli la compétitivité de l'industrie locale.

La guerre avec l'Iran menace à nouveau la reprise

À la fin de l'année 2025, et plus particulièrement au début de l'année 2026, les indices des directeurs d'achat de nombreux pays ont laissé entrevoir une nouvelle amélioration. Les droits de douane ont moins freiné l'activité économique qu'on ne le pensait initialement. Aux États-Unis, en Chine, au Japon, en Corée du Sud, au Royaume-Uni et en France, les indices PMI nationaux ont franchi le seuil de croissance de 50 points. Les confirmations observées au cours des mois suivants ont montré qu'il ne s'agissait pas d'un simple feu de paille. C'est pourquoi l'espoir d'un tournant majeur a également germé en Suisse, après trois années difficiles. Pour la deuxième fois le président américain a cependant anéanti cet espoir. En bloquant le détroit d'Ormuz, la guerre en Iran a provoqué une deuxième crise énergétique en peu de temps. En raison de la forte hausse des taux d'inflation,

celle-ci menace à nouveau d'affaiblir le pouvoir d'achat des consommateurs et de freiner la croissance économique mondiale. Certes, les indices des directeurs d'achat dans le secteur industriel se sont à nouveau situés au-dessus du seuil de croissance en mars. Cela était toutefois principalement dû à l'allongement des délais de livraison. C'est généralement un signe positif, car cela indique une forte demande. Cette fois-ci, cependant, ce sont des problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement qui ont été à l'origine du tableau trop positif renvoyé par les indices PMI de mars.

Le signal de reprise donné par les indices des directeurs d'achat en début d'année était largement étayé et s'étendait à de nombreuses régions. On espérait ainsi que l'industrie suisse, qui s'est montrée étonnamment résistante dans l'ensemble malgré des circonstances défavorables, puisse enfin sortir de cette longue période de faiblesse. Si le cessez-le-feu débouche sur un accord de négociation solide et que le détroit d'Ormuz est rouvert, l'élan pris en début d'année pourrait encore suffire à sortir l'industrie de la morosité. En revanche, si la fermeture de fait du détroit se poursuit, le rocher de Sisyphe pourrait bien redévaler la pente.



Fredy Hasenmaile
Chef économiste
Raiffeisen Suisse

Editeur

Raiffeisen Suisse
Economic Research
The Circle 66
8058 Zurich Aéroport
economic-research@raiffeisen.ch

Internet

raiffeisen.ch/logement
raiffeisen.ch/placements

Publications

Découvrez notre vision actuelle des marchés financiers dans nos publications
raiffeisen.ch/marches-opinions

Conseil

Contactez votre conseiller ou votre Banque Raiffeisen locale
raiffeisen.ch/web/ma+banque

Mentions légales

Ce document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (par ex. conseillers fiscaux, en assurances ou juridiques). Les exemples, informations et remarques mentionnés sont fournis à titre indicatif et peuvent par conséquent varier au cas par cas. Des différences par rapport aux valeurs effectives peuvent survenir en raison d'arrondis.

Ce document ne constitue ni un conseil en placement, ni une recommandation personnelle, ni une offre, ni une incitation ou un conseil d'achat ou de vente d'instruments financiers. Ce document en particulier n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens des art. 35 et s. ou 58 et s. de la LSF. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (par exemple les prospectus [de base], le contrat de fonds, la feuille d'information de base [FIB] / Key Information Document [KID], les rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall ou sur raiffeisen.ch. Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» de l'Association suisse des banquiers (ASB). Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque du destinataire. En raison des restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissantes et aux ressortissants d'un Etat dans lequel la distribution des instruments ou des services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel Etat. Les performances indiquées se basent sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer les évolutions présentes ou futures.

Le présent document contient des déclarations prospectives qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen Suisse au moment de son élaboration. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des déclarations prospectives. Par conséquent, ces déclarations ne représentent aucune garantie concernant les performances et évolutions futures. Les risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits dans le [rapport de gestion du Groupe Raiffeisen](#).

Raiffeisen Suisse ainsi que les Banques Raiffeisen font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, elles ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans le présent document et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Elles ne sauraient par ailleurs être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen Suisse au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen Suisse n'est pas tenue d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen Suisse.